



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

Internet

Question écrite n° 32912

Texte de la question

M. Olivier Faure attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur l'absence de régulation dont souffre internet concernant les enfants. Il lui rappelle que la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) a récemment attiré l'attention des autorités sur cette problématique. Elle insiste sur le rôle que doivent jouer les adultes pour accompagner leurs enfants dans l'utilisation des outils numériques. Or ceux-ci ne sont pas toujours à même, du fait de leur propre méconnaissance de cet univers, d'exercer le contrôle nécessaire dans cet espace totalement libéralisé. Aussi il lui demande quelles mesures il envisage de prendre pour mieux assurer leur protection, notamment quelles dispositions il compte mettre en oeuvre pour sensibiliser les parents d'élèves aux dangers d'internet.

Données clés

Auteur : [M. Olivier Faure](#)

Circonscription : Seine-et-Marne (11^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 32912

Rubrique : Télécommunications

Ministère interrogé : Éducation nationale

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [16 juillet 2013](#), page 7374

Question retirée le : 23 juillet 2013 (Retrait à l'initiative de l'auteur)